

Trésor public

Copie

Bulletin indicatif des
formalités à remplir.

Pièces N^{os} 13. 15. 16. 17. 19. 20. 21. 22. 23. 28 et 29 du
bordereau.

1^o produire pour les fournitures faisant l'objet de ces
mémoires un certificat d'inscription numérotée sur l'inventaire
du mobilier de l'École de Rome. Le défaut de cette
formalité ayant motivé la 16^e injonction de la Cour des
Comptes sur le compte du mois de janvier 1849 (s'y reporter)

2^o l'acquit du mémoire N^o 33 n'est pas signé par
M. Canali.

3^o produire à l'appui du mémoire N^o 37 la
sentence qui nomme M. Mambor administrateur
judiciaire de M. Mais pour le quel il a touché
le montant du dit mémoire.

4^o produire enfin un état émargé pour reçu par
les gens de service aux quels ont été remis les
effets d'habillement portés dans les mémoires 25, 26
et 27.

Le Vérificateur des Dépenses du Ministère des Trésoriers
Signé : Juillard.